

L'ALLIANCE

Bulletin municipal de la Commune d'Étalans

LE MOT DU MAIRE

Chères Estalanaïses, chers Estalanaïsi,

Des projets qui avancent :

La rénovation et l'extension de l'espace Douge pour l'accueil du périscolaire, la réhabilitation du presbytère en mairie et médiathèque, l'aménagement de la place de l'église, arrivent en phase APD (avant-projet détaillé). À l'automne, une réunion publique sera organisée pour vous présenter ces projets et échanger avec vous.

Le projet de partage d'énergie renouvelable solaire (nommé alliance solaire), dont la production par panneaux photovoltaïques au sol est envisagée sur le site de l'ancienne décharge, arrive dans la phase permis de construire. Il reste quelques étapes à franchir avant une mise en production, avec notamment une réflexion avec les communes voisines de notre territoire (Guyans-Durnes...) et la communauté de communes. Ce dossier vous sera également présenté à l'automne.

Le plan local d'urbanisme intercommunal a été mis en application le 20 avril 2024. Nous avons dû réduire des surfaces urbanisables en corrélation avec la loi zéro artificialisation nette (ZAN) qui vise à protéger les terres agricoles et forestières. Ce document va permettre un développement de notre village en adéquation avec les nouvelles règles d'urbanisme en vigueur. **Pour exemple, il devient nécessaire de déposer une déclaration préalable pour toute clôture ou ravalement de façade.** Les nouvelles surfaces constructibles seront de plus en plus rares, nous devons nous adapter pour continuer à offrir de nouveaux logements nécessaires à la vie et au dynamisme du village.

Le relais de la Flamme Olympique fera étape dans quelques jours chez nous, le 25 juin à 12h37 au Gouffre de Poudrey. Environ 500 élèves de plusieurs écoles de notre territoire seront présents. Si le beau temps est de la partie, cette manifestation devrait attirer un nombreux public. Diverses animations sont prévues tout au long de la journée. Venez nombreux...

Je terminerai en vous souhaitant de passer d'agréables vacances d'été !

Bien à vous

Paul RUCHET



JOURNÉE DE NETTOYAGE CITOYEN



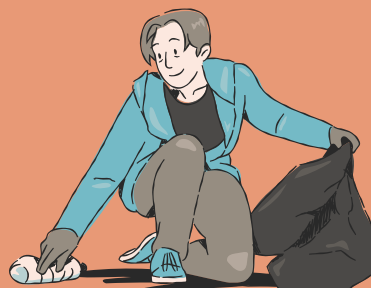
Une opération de nettoyage des rues du village s'est déroulée le samedi 6 avril.

Partis du cœur du village avec sacs poubelle et gants, fournis par la mairie, une vingtaine de participants enfants et adultes à Etalans et une dizaine à Charbonnière les Sapins, ont arpenté les rues et les chemins de la commune pour ramasser les déchets.



La récolte fut fructueuse : de nombreux déchets, (plastique, canettes, briques cartonnées) jetés dans les rues du village et de ses hameaux ont été ramassés au cours de la matinée

Ce nettoyage s'est terminé par un verre de l'amitié offert par la collectivité aux participants.



LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS ET AU QUOTIDIEN CHACUN PEUT CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE

FLAMME OLYMPIQUE



Le groupe de bénévoles, qui a réalisé les décorations pour le Comice d'Etalans, a souhaité continuer sa belle participation pour la vie du village. Aujourd'hui avec l'aide du graffeur Sébastien Lombardot, ceux-ci ont réalisé une fresque pour le passage de la Flamme Olympique le 25 juin 2024.

De gauche à droite : Maryse Hanriot Colin, Michèle Morel, Danièle et Hubert Jeannin, Jeannine Marguier, Laurence Rognon et Agnès Aubert



Nous recherchons également des bénévoles pour le 24, 25 et 26 juin afin d'organiser ce bel événement. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.

Vous êtes cordialement invités au passage de la Flamme olympique, le 25 juin 2024 à 12h37, au Gouffre de Poudrey.

TRAVAUX À CHARBONNIÈRES-LES-SAPINS

Un affaissement de la route Principale, ainsi que du trottoir, dans le virage au niveau de l'étang, avec une détérioration significative de la barrière en bois ont été constatés.

Des travaux ont été réalisés afin de consolider l'ensemble et de mettre en sécurité.



UNE ZAER C'EST QUOI ?

Il s'agit d'une **Zone d'Accélération des Energies Renouvelables**.

Ça veut dire quoi ?

En fait, il s'agit de définir une carte de zonage des secteurs géographiques pouvant accueillir un équipement pour la production d'une énergie renouvelable : solaire thermique, solaire photovoltaïque sur toiture, au sol, en ombrière de parking, bois énergie, éolien, géothermie et méthanisation.



Ça signifie qu'il n'y aura plus de projet en dehors de ce zonage ?

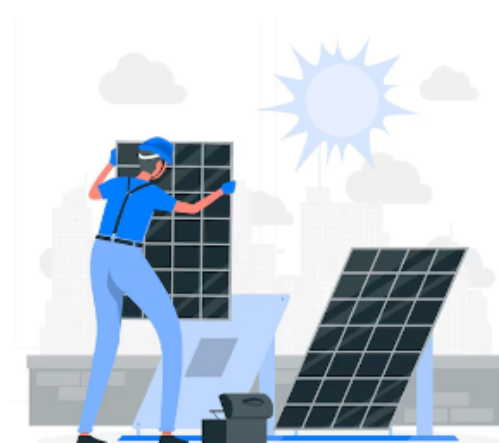
Non. Ce zonage s'inscrit dans le cadre de la planification énergétique introduit par la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER). Elle traduit à travers un outils cartographique le potentiel de développement des énergie renouvelables (EnR), le zonage traduisant une acceptabilité locale de projets d'énergies renouvelables, des procédures administratives simplifiées et une attractivité économique pour les porteurs de projets.



Mais, ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, un comité de projet sera obligatoire pour ces derniers, afin d'inclure la commune d'implantation du projet et les communes limitrophes dans les discussions préliminaires.

Les ZAER sont donc un moyen concret d'encourager le développement des énergies renouvelables tout en impliquant activement les acteurs locaux dans la transition énergétique.

Le portail cartographique est accessible : <https://planification.climat-energie.gouv.fr>



A LA RECHERCHE DES GRIS DE SAPINS ET AUTRES...

Voici la belle saison des champignons, le vert de la forêt, l'air pure et une belle cueillette en perspective. Mais attention ! L'échinococcose et les tiques sont à l'affut.



Echinococcose : infection parasitaire transmise par le chien, mais surtout par le renard.

Pour prévenir la maladie, il est recommandé de se laver soigneusement les mains et de faire cuire les plantes comestibles poussant près du sol. Exemple : champignons, baies, légumes... On estime que plus d'un million de personnes sont touchées à tous moments par l'échinococcose.

Les tiques : parasites des animaux domestiques et de l'Homme. Elles se trouvent dans les baies ou dans les prêtres, elles attendent le passage de nos animaux de compagnie et s'accrochent à leurs pelages pour mordre et l'Homme ne lui échappe pas. Elles peuvent être porteuses de maladies infectieuses et dangereuses (maladie de Lyme). En cas de morsure, allez chez votre pharmacien ou votre médecin qui saura faire le nécessaire.



Allez ! Bonne cueillette, mais restez prudents.

REPAS DES ÉPIS D'OR



Quelle belle journée !

Le car était complet ce vendredi 12 avril 2024. Direction Pesmes pour le repas traditionnel des grenouilles.

Après un repas pantagruélique (grenouilles à volonté, etc.), l'accordéoniste nous a fait danser jusqu'en début de soirée.

Le voyage retour s'est déroulé dans une ambiance potache... Chansons, blagues et gaieté.

Vivement l'année prochaine !



FÊTE DE L'ÉCOLE

Samedi 4 mai a eu lieu la Fête de l'école à Etalans !

Une journée pour les enfants où petits et grands ont passé un bon moment. Ils ont découvert différents stands de jeux : maquillage, dessin, chamboulou, basket, molky, parcours de motricité, poneys ... Et des animations flash avec le tir à la corde par exemple. Les enfants sont repartis à la fin de la journée avec leur médaille olympique et pour les plus chanceux, un bon pour une entrée gratuite dans un parc de la région (par exemple, le DinoZoo ou le Gouffre de Poudrey). Une journée sous le signe de la convivialité !

Vendredi 21 juin aura lieu la Fête de la musique à l'école d'Etalans, nous vous attendons nombreux ! La soirée débutera à 18h30 avec les enfants de l'école et continuera avec des groupes de musique locaux : Estelyna (en première partie) et Les Anonymes ! Une buvette sera installée pour vous permettre de manger et boire, tout en écoutant de la bonne musique.

Toutes ces actions permettent à l'association BougeTonEcole de récolter des fonds pour que les élèves de l'école partent en voyage scolaire.



COMPAGNIE DE THÉÂTRE DU PONTOT

La compagnie théâtrale du Pontot d'Étalans a offert un chèque de 600 € à l'association "les z'amis de l'aube" ce jeudi soir. La pièce de théâtre a accueilli 1540 spectateurs au cours de ses douze représentations à la salle des fêtes du village. Les bénéfices de la première représentation ont été versés à cette association qui vient en aide aux familles d'enfants touchés par la maladie de Prader-Willi. Les fonds iront à la construction d'une maison de répit à Besançon.



COMITÉ DES FÊTES D'ÉTALANS

Le comité des fêtes recherche activement des nouveaux membres ainsi qu'un président.

En septembre aura lieu notre AG et le renouvellement de notre bureau, les postes de trésorier et de président sont à pourvoir. Notre effectif est aussi largement en baisse suite à de nombreux départs et nous ne pouvons continuer à animer le village en étant si peu. C'est pourquoi nous faisons appel à la population afin de recruter des bénévoles. Si vous êtes désireux d'animer le village et voulez adhérer à notre association, vous pouvez venir nous voir et nous filer la main lors de la brocante qui aura lieu le 16 juin ou lors du Festival de musique qui aura lieu le 16 août.

Nous comptons sur votre dynamisme pour nous rejoindre et ainsi faire perdurer cette association pendant encore de nombreuses années.

Pour nous contacter, Julien au 0787925457 ou Kévin au 0755687604.

Les membres du comité des fêtes



LANCEMENT DE L'ENTRAIDE NUMÉRIQUE



Décliic

Impulsé en 2020, le projet « aidants numériques » est relancé par Décliic Incubateur d'Initiatives !

L'objectif est de réduire les inégalités sociales liées à l'accès et à l'utilisation du numérique en mettant en lien des bénévoles référents à l'aise avec les nouvelles technologies et des bénéficiaires, habitant les bassins de vie d'Étalans et du plateau de la Barèche. Ces relations d'entraide s'appuieront sur la charte issue du dispositif Mission Société Numérique proposé par le gouvernement. Ordinateurs portables, tablettes et lieux d'accueil seront mis à disposition.

Trois rencontres ont déjà été organisées en mars et avril 2024, permettant de faire connaissance avec une vingtaine de personnes, tant en recherche d'accompagnement que souhaitant partager leurs compétences. Suite à ces échanges constructifs autour des besoins et de la charte, cette initiative va se mettre en place sous forme de rencontres individuelles avec les référents ou d'ateliers collectifs. Ces moments auront pour thèmes, par exemple, les démarches administratives en ligne, la maîtrise des logiciels de traitement de texte, la gestion des photos ou encore la certification PIX...

Que vous ayez besoin d'aide ou que vous vouliez prêter main-forte autour de chez vous, n'hésitez pas à contacter Décliic par téléphone au 03 81 48 60 18 ou par mail à contact@decliic.fr !

REDEVANCE INCITATIVE : FORFAIT SPÉCIFIQUE



Grille Tarifaire REDEVANCE INCITATIVE au 1er Janvier 2024

Particulier, Association, Administration			
Volume du bac noir	Forfait annuel (part fixe + 12 levées)	Part fixe (hors levées)	Tarif unitaire de la levée sup.
140L <i>personne seule*</i>	220 €	177,57 €	3,53 €
140 L	242 €	200,00 €	3,53 €
240 L	279 €		6,58 €
360 L	295 €		7,89 €
660 L	359 €		13,23 €
770 L	383 €		15,23 €
Professionnels			
Volume du bac noir	Forfait annuel (part fixe + 12 levées)	Part fixe (hors levées)	Tarif unitaire de la levée sup.
140 L	416 €	350,26 €	5,49 €
240 L	463 €		9,39 €
360 L	507 €		13,09 €
660 L	627 €		23,08 €
770 L	671 €		26,73 €
1 000 L	763 €		34,37 €
Habitats collectifs			
Volume du bac noir	Forfait annuel (part fixe + 12 levées)	Part fixe (hors levées)	Tarif unitaire de la levée sup.
140 L	455 €	350,26 €	8,76 €
240 L	538 €		15,65 €
360 L	616 €		22,13 €
660 L	837 €		40,54 €
770 L	903 €		46,05 €

Pour les résidences secondaires (sur justificatif de résidence principale) : 65% de la part abonnement + 2 levées obligatoires par an (soit 2 x le tarif unitaire de la levée).

*personne seule au foyer : forfait spécifique sur justificatif (contacter CCPHD)

Facturation en deux fois :
au printemps 1/2 abonnement + 6 levées + surplus de l'année N-1,
à l'automne 1/2 abonnement + 6 levées.

Cette année, la redevance incitative comporte un forfait spécifique pour les personnes vivants seules au foyer (voir grille tarifaire).

Vous avez reçu votre facture printanière 2024 sur laquelle il est fait mention de cette possibilité.

Si vous souhaitez bénéficier de ce tarif particulier, vous devrez justifier de votre situation et transmettre à la communauté de communes avant le 31 août de l'année en cours une attestation disponible sur le site internet de la CCPHD. Ainsi il sera établi une régularisation à la facture automnale.

A noter :

- que vos compteurs seront remis à zéro tous les ans car les situations familiales peuvent changer
- et que vous devrez renouveler votre demande sur justificatif annuellement.



Pour rappel, le compostage est obligatoire depuis le 1er janvier 2024.

ENTRETIENIR SON JARDIN AUTREMENT
Fauche tardive, haie à croissance lente, plantes vivaces...

LES LAISSER SUR PLACE
Tonte mulching, technique du paillis

LES BROYER
- Votre commune peut louer un broyeur et organise un broyage à destination des habitants.

Déchets de cuisine & végétaux
QUELLES SOLUTIONS POUR LES BIODÉCHETS ?

LES COMPOSTER
► à la maison ou en copropriété
Préal vous informe et vous accompagne dans votre démarche de compostage.
► à l'échelle d'un.e quartier / commune
Des composteurs collectifs peuvent être mis à disposition par votre commune.

LES DÉPOSER À LA DÉCHÈTERIE
Dernier recours :
Attention : seuls les végétaux (tontes de gazon, tailles de haies, branchages...) y sont acceptés.

Retrouvez plus d'informations sur ces méthodes de gestion de vos biodéchets : www.preval.fr

Attention à la propagation des plantes invasives | Il est interdit de réaliser des dépôts sauvages et de brûler ses déchets.

préal Haut-Doubs
contact@preval.fr | 03 81 46 49 66
www.preval.fr

Portes du Haut-Doubs COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CC Portes du Haut-Doubs
contact@portes-haut-doubs.fr
03 81 65 15 15

f i y i n

PANNEAU POCKET

La commune est équipée depuis 1 an et demi de l'application Panneau Pocket.

N'hésitez pas à télécharger cette application afin de suivre les informations, les alertes ou encore d'avoir accès à l'agenda des événements.

Il suffit de mettre votre commune dans **vos favoris**.



CARNAVAL HEYOKA



Venez célébrer l'inclusivité à Étalans !

Nous sommes ravis de vous inviter à un événement unique où des personnes handicapées, des amateurs, des professionnels et des enfants se réunissent pour danser ensemble dans l'espace public d'Étalans. Un défilé carnavalesque, Heyoka, sur le thème des tribus de la forêt aura lieu le vendredi 5 juillet 2024 à 18h. Un cortège partira depuis la MAS d'Étalans, 44 rue Élisée Cusenier, un second depuis l'école primaire, 8 rue d'Oupans pour un grand final Parc Douge !

Nous avons hâte de vous retrouver pour cet événement mémorable !

DATES À RETENIR

- **Le 17, 21 et 25 juin, DIFFUSIONS COUPE D'EUROPE DE FOOTBALL**, à l'école de Charbonnières-les-Sapins, organisées par Charbo'festif
- **Vendredi 21 juin, FÊTE DE LA MUSIQUE**, à partir de 18h, à l'école d'Étalans, organisée par Bouge ton école.
- **Mardi 25 juin, de 10h à 17h, FLAMME OLYMPIQUE**
- **Dimanche 30 juin, VIDE GRENIER**, à Charbonnières-les-Sapins, organisé par Charbo'Festif
- **Vendredi 5 juillet, CARNAVAL HEYOKA**, à 18h, dans les rues d'Étalans, organisé par Association NA/compagnie Pernette.
- **Jeudi 11 juillet, à 20h, RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** à l'espace socio-culturel
- **Vendredi 12 juillet, TIR DES FEUX D'ARTIFICES**
- **Vendredi 16 août, CONCERT ETAL'SON**, à partir de 19h, à la zone artisanale (parking Dornier), organisé par le Comité des fêtes d'Étalans. Au programme Julien Locatelli, Les Spiders et DJ Tanguy. Restauration food trucks sur place. Entrée 5 euros en prévente et 7 euros sur place. Tous bénévoles voulant participer à l'organisation peut contacter le 0787925457
- **Vendredi 30 août, FESTI'MARCHÉ**, de 18h à 22h, espace Douge. Marché d'artisans et de producteurs Restauration et buvette sur place, organisé par l'association La Maison Grand

La liste des associations et les diverses manifestations sont à retrouver sur le site d'Étalans <http://www.etalans.com>

ÉTAT CIVIL

AVIS DE NAISSANCE

CUINET Rosemarie le 14 février 2024
CUNIN Ambre née le 6 avril 2024
CUINET Mathis né le 16 mai 2024



AVIS DE DÉCÈS

DUBURQUE Jeannine épouse SABRIA le 15 avril 2024
TROUTTET Bernadette le 23 avril 2024



MARIAGES

BILLOD-LAILLET Julien et DROUIN Coralie le 18 mai 2024
BOILLIN Christian et SCHILLINGER Catherine le 1er juin 2024



CONTACT

Mairie d'Étalans
3 Rue des Granges
25580 Étalans
Téléphone : 03 81 59 21 17
E-mail: mairie@etalans.fr
Site : etalans.com
<https://www.panneaupocket.com/>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14 h - 17 h
Mardi : 10 h - 12 h
Mercredi : 10 h - 12 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 18 h
1er et 3ème Samedi du mois : 10 h - 12 h